



LES DIFFERENTS TYPES DE ROUTES

LE RESEAU ROUTIER

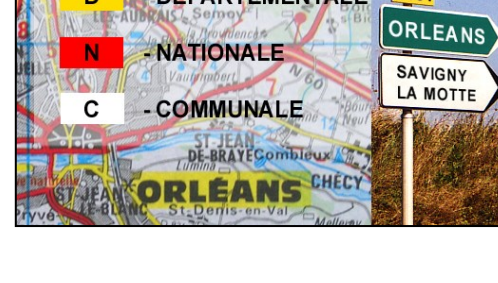
LE RESEAU ROUTIER EST COMPOSE

1. D'AGGLOMERATIONS (Rues et boulevards)
2. DE ROUTES (Départementale, nationale, communale)
3. D'AUTOROUTES.

UN CARTOUCHE DE COULEUR DIFFERENTE LES IDENTIFIE :

- JAUNE (route départementale)
- ROUGE (route nationale)
- BLANC (route communale)
- VERT (route forestière)
- BLEU (autoroute)

On retrouve le même code de couleur sur les cartes routières. Ce qui permet d'identifier plus facilement les routes et de s'orienter plus facilement.



Le petit CARTOUCHE au dessus des panneaux de direction identifie le type de route que l'on emprunte.

LES LIMITATIONS DE VITESSE

Sachez que les excès de vitesse sont à l'origine de **30 %** des accidents de la route.

En France la limitation de vitesse est limitée par rapport au réseau routier mais aussi par les conditions climatiques comme la pluie ou le brouillard par exemple.

	BEAU TEMPS	PLUIE ET PERMIS PROBATOIRE
AGGLOMERATION	50	50
HORS AGGLOMERATION	90	80
ROUTE A ACCES REGLEMENTE	110	100
AUTOROUTE 130	130	110

Les jeunes conducteurs sont soumis à une réglementation particulière de limitation de vitesse.

Celle-ci est légèrement abaissée. Elle correspond à la limitation de vitesse par temps de pluie imposée pour tous les autres conducteurs.

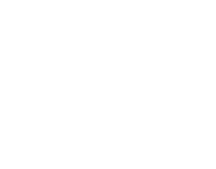
ADAPTER SON ALLURE AUX SITUATIONS

La limitation de vitesse permet aux conducteurs de s'adapter aux risques de la circulation routière.

Dans tous les cas le conducteur doit rester maître de son véhicule face aux différentes situations de conduite qu'il peut rencontrer comme par exemple :

- Virage sans visibilité.
- Approche d'une intersection ou vous n'êtes pas prioritaire.
- Un sommet de côte.
- Approche d'un passage pour piéton ou d'une école.
- Descente dangereuse.
- Travaux sur la chaussée.
- Présence d'animaux sur la route ...etc...

REMARQUE : Si vous êtes surpris par un ralentissement brusque de la circulation vous pouvez le signaler en mettant vos feux de détresse.



Ces deux panneaux d'indication rappels les limitations de vitesse imposées en France et sur autoroute.

QUEL VITESSE ADAPTER PAR TEMPS DE BROUILLARD ?



La conduite par temps de brouillard demande des précautions particulières. Le manque de visibilité contraint les conducteurs à plus de prudence.

CONSEILS DE CONDUITE :

- Adaptez la vitesse selon la visibilité.
- Augmentez vos distances de sécurité
- Utilisez le frein moteur le plus souvent
- Évitez de freiner brusquement car la chaussée par temps de brouillard est toujours humide.
- Anticipez d'avantage et contrôlez plus souvent autour de vous.

ATTENTION :

Par temps de brouillard la vitesse est limitée à **50 KM/H** quelque soit le type de route. (AGGLOMERATION - ROUTE DE CAMPAGNE - AUTOROUTE)